



الجمعية الإقليمية للتنمية الاقتصادية و الاجتماعية إفران  
L'association Provinciale pour le Développement  
Économique et Sociale ifrane

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### Pour

La sélection d'un prestataire « **conseiller spécialisé en orientation** » pour assurer la fonction « écoute et orientation » au sein de la Plateforme des jeunes Ifrane dans le cadre du Programme 3 de l'INDH « Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes »

**La période d'exécution**

**Du 01 mai 2025 au 31 décembre 2025**





## **1. Contexte**

L'Association Provinciale pour le Développement Economique et Sociale Ifrane « APDES Ifrane » crée le 03/07/2020 gère actuellement la Plateforme provinciale des jeunes Al Arz Ifrane suite à la convention de partenariat n°19 du 09/09/2020 avec le CPDH Ifrane dans le cadre du programme 3 de l'INDH « Amélioration du Revenu et Inclusion Economique des Jeunes ».

Ledit programme consiste en le déploiement de deux principales missions :

- **Mission d'écoute et d'orientation :**

Une action majeure pour la réussite de l'approche adoptée pour le programme 3 et doit être confiée soigneusement à des professionnels d'écoute et orientation des jeunes, elle constitue la porte d'entrée à la déclinaison de l'ensemble des missions ci-après.

- **Mission d'accompagnement :**

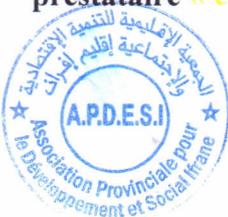
- Accompagnement des jeunes pour accéder à un premier emploi par le renforcement de leurs capacités ;
- Accompagnement des jeunes pour accéder à l'entrepreneuriat ;
- Soutien aux projets générateurs de revenu

### **Espace d'accueil, écoute et d'orientation**

Lieu où les jeunes sont reçus et écoutés pour mieux répondre à leurs besoins et leurs attentes en informations par des professionnels spécialisés dans leurs domaines d'activités, afin de les orienter vers des offres de formation adaptés à leur profil et aux opportunités correspondantes à leurs aspirations et leurs projets professionnels et entrepreneuriaux.

La note d'orientation 2025 a fait un rappel de l'offre de service concernant la professionnalisation de la fonction « écoute et orientation », cette fonction doit être assurée par un professionnel en la matière.

**La prestation offerte dans l'espace d'accueil, d'écoute et d'orientation sera assurée par un prestataire « conseiller spécialisé en orientation » objet de l'AMI.**





## **2. Mission du prestataire « conseiller spécialisé en orientation »**

- ✓ Accueillir, orienter, renseigner un public ;
- ✓ Être à l'écoute, faire preuve d'empathie ;
- ✓ Adapter ses pratiques d'accueil et d'orientation selon les besoins particuliers des personnes ;
- ✓ Poser les bases d'un diagnostic partagé ;
- ✓ Conduire les différents types d'entretiens utilisés en orientation professionnelle ;
- ✓ Formuler des conseils personnalisés à l'occasion d'un entretien ;
- ✓ Concevoir et mettre en place un entretien individuel ou collectif ;
- ✓ Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet d'orientation professionnelle ;
- ✓ Proposer des actions de formation, d'orientation, d'accompagnements adaptés au profil de la personne ;
- ✓ Accompagner et développer l'autonomie dans l'usage des outils numériques et des services digitaux ;
- ✓ Mettre à jour un dossier, une base de données ;
- ✓ Analyser une situation et produire un diagnostic ;
- ✓ Collecter et analyser des données, des informations ;
- ✓ Développer et animer un réseau de partenaires et de prestataires ;

## **3. Procédures de sélection des prestataires de services dans le cadre de cet AMI**

### **3.1 Méthode de sélection**

Une commission de sélection, regroupant des acteurs publics et privés, ayant une bonne connaissance du contexte provincial et des problématiques de développement humain, sera constituée pour la sélection de prestataire dans le cadre de cet AMI.

#### **La sélection de prestataire se fera en deux phases :**

- Une phase de pré-sélection : Cette phase consiste à faire une première évaluation des dossiers de candidatures reçus, sur la base des critères d'éligibilité et d'évaluation définis. Une liste de prestataires pré-qualifiés sera alors définie par la commission de sélection.
- Une phase de sélection finale : Lors de cette phase, la commission de sélection invitera les prestataires pré-qualifiés à présenter leur proposition de manière plus détaillée lors d'entretiens, et à fournir d'éventuels éclaircissements et compléments d'information, lors de cette phase, procéder à la vérification des références transmises par les candidats.





### **3.2 Critères d'éligibilité**

Les prestataires éligibles pour soumissionner au présent AMI sont les autoentrepreneurs, les cabinets conseils, ou une société, répondant aux critères définis comme suit :

- Le candidat qui assure la fonction du conseiller spécialisé en orientation doit avoir au minimum un diplôme Bac+3;
- Disposer d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de conseil et accompagnement ;

Les prestataires remplissant ces critères pourront soumissionner au présent AMI.

### **4. Constitution du dossier d'AMI**

Le dossier de candidature des prestataires devra comprendre un dossier administratif, un dossier technique et une offre financière, constitués des documents et pièces justificatives mentionnés ci-dessous.

#### **4.1 Dossier administratif :**

Le dossier administratif à constituer par les soumissionnaires est composé de :

- La lettre de soumission, signée par un représentant habilité. Un canevas de la lettre de soumission est fourni en annexe 1.
- Les pièces administratives comportant le statut et le nombre d'années d'existence de l'entreprise. Pour les autoentrepreneurs, la carte de l'entrepreneur dont l'activité correspond à ce qu'est demandé dans l'AMI.
- Le justificatif d'adresse.
- Le présent AMI, signé à la dernière page et paraphé à toutes les pages par le représentant de l'entreprise. En cas de l'autoentrepreneur la signature et le paraphage ce fait par lui-même.

#### **4.2 Dossier technique :**

Le dossier technique à constituer par les soumissionnaires est composé de :

- **Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent qui comprend :**
  - (i) le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé en relation avec l'objet du présent AMI.
  - (ii) Le ou les Curriculum vitae de l'intervenant dans la réalisation de la prestation.
  - (iii) les attestations de références ou leurs copies certifiées conformes à l'original, justifiant l'expérience du prestataire dans les domaines en relation avec l'objet de l'AMI.





- **Une offre technique** faisant ressortir la capacité du candidat à réaliser les prestations demandées en mettant à disposition les moyens et compétences adéquates, cette offre devra inclure :
  - (i) la méthodologie et les outils d'intervention ;
  - (ii) le calendrier d'exécution proposé par le candidat pour la réalisation de la mission tout en reflétant les différentes opérations et tâches à réaliser, leurs détails partiels et leur séquençement ;
  - (iii) Le planning proposé pour la réalisation et l'affectation des ressources

Le dossier technique doit être signé et cacheté par la personne habilitée par le candidat.

#### **4.3 Offre financière**

La proposition financière du soumissionnaire doit comporter la rémunération proposée pour les prestations que le candidat s'engage à réaliser.

La proposition financière du candidat doit être libellée en chiffres et en toutes lettres, dûment remplie et comportant le relevé d'identité bancaire (RIB), signée et cachetée.

**Les trois dossiers sont placés dans des enveloppes séparées, cachetées, et portant respectivement les mentions : dossier administratif, dossier technique et offre financière.**





## **5. Processus d'évaluation des candidatures**

### **Critères de sélection :**

Au-delà des critères d'éligibilité mentionnés plus haut, les prestataires de services soumissionnant à cet AMI seront évalués sur la base des critères suivants :

- L'expertise, le niveau d'expérience du personnel ainsi que son taux d'encadrement.
- La capacité à fournir des services de proximité aux bénéficiaires dans la Province d'Ifrane ;
- La capacité à fournir un traitement spécifique de la population cible de l'Axe, notamment des plus vulnérables, et une inclusion des femmes ;
- La connaissance du territoire et de ses potentialités économiques
- Une expérience dans le domaine de l'orientation professionnelle ;
- La connaissance des programmes, procédures et montage institutionnel de l'INDH
- La connaissance des différents programmes d'insertion économique des jeunes
- Les références dans la conduite et la réalisation de projets similaires
- La maîtrise des langues locales.

L'ensemble de ces compétences doivent être traduites dans le dossier technique.

### **Méthode d'évaluation :**

L'évaluation des dossiers de candidature se fera en deux phases par une commission instaurée à cet effet tel que mentionné plus haut :

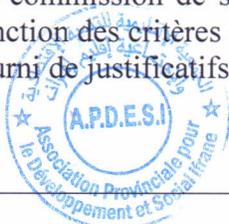
- (i) Phase1 : pré-qualification de candidats sur la base des critères d'éligibilité et de sélection mentionnés plus haut,
- (ii) Phase2 : sélection définitive à partir de la liste des candidats pré-qualifiés, suite à une analyse plus approfondie de leurs propositions.

### **Phase 1 : Pré-qualification des candidats potentiellement aptes à déployer leurs services dans le cadre de l'écoute et orientation.**

#### **1ère Etape : Evaluation de l'éligibilité**

Cette analyse tend à s'assurer de la conformité globale des dossiers administratif et technique, soumis par le candidat, aux exigences du présent AMI.

La commission de sélection évaluera dans un premier temps l'éligibilité du soumissionnaire en fonction des critères définis plus haut. Les candidats ne remplissant pas ces critères, ou n'ayant pas fourni de justificatifs permettant de le vérifier, seront écartés.





الجمعية الإقليمية للتنمية الاقتصادية و الاجتماعية إفران  
L'association Provinciale pour le Développement  
Économique et Sociale ifrane

## 2ème Etape : Evaluation du dossier technique

La commission effectuera, ensuite, une première évaluation du dossier technique, examinant ainsi les qualifications et l'expertise du prestataire, sa proposition méthodologique pour la réalisation de services dans le cadre du programme. Une note sur un score maximum de 70 points sera attribuée à chaque offre, conformément à la grille d'évaluation technique ci-dessous (donnée à titre indicatif). Seuls les candidats obtenant un score technique de 40 points ou plus, sont conviés à la seconde phase du processus de sélection.





### Grille d'évaluation de l'offre technique

Critères d'appréciation		Note d'évaluation	Documents à fournir à l'appui de ces qualifications
<b>A. Qualification et expertise du concurrent (note /50 points)</b>			
<b>A.1. Qualification du concurrent (note / 25 points)</b>			
A.1.1	<b>Niveau de structuration et capacités actuelles du prestataire (note/7 points)</b>  • Existence d'un organigramme structuré	7	Organigramme actuel de la structure, qualifications et compétences de ses ressources humaines
A.1.2	<b>Une expérience dans le développement des activités économiques et dans l'écoute et l'orientation des jeunes (note / 8 points) :</b> 4 points par prestation réalisée dans le domaine avec un maximum de 8 points.	8	Copie conforme d'attestation de référence ou certificat justifiant l'expérience
A.1.3	<b>Expérience professionnelle spécifique (note / 10 points) :</b> • Expérience en matière d'insertion des jeunes et des femmes dans l'économie locale. • Connaissance du territoire et ses potentialités économiques	5  5	Copie conforme d'attestation de référence ou certificat justifiant l'expertise
<b>A.2. Expertise du concurrent (note /25 points)</b>			
A.2.1	<b>Une expérience du prestataire d'au moins 3 ans dans le domaine (note / 10 points) :</b> • Au-delà de 5 ans : 15 points ; • Entre 4 et 5 ans : 8 points ; • Entre 3 et 4 ans : 5 points.	15 8 5	Copie conforme d'attestation de référence ou certificat justifiant l'expertise
A.2.2	<b>Evaluation de CV d'expert fourni :</b> • Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur : • master/ingénieur ou équivalent) :10 points ; • Licence BAC+4 : 6 points ; • BAC+3 : 4 points	10 6 4	CV signé actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes de l'enseignement supérieur et références personnelles pour chaque expert ;





<b>B. Méthodologie proposée (note / 20 points) :</b>			
<b>B.1. Compréhension des termes de référence (note /10 points) :</b>			
B.1. 1	<b>Niveau de compréhension de la prestation demandée (note / 5 points) :</b> Il s'agit de mesurer la compréhension du candidat du contexte de la mission.	5	Document présenté
B.1. 2	<b>Niveau d'analyse critique de la prestation demandée (note / 5 points)</b>	5	Document présenté
<b>B.2. Pertinence de la méthodologie et cohérence du calendrier d'exécution (note / 10 points) :</b>			
B.2.2	<b>Planning de réalisation (10 points) :</b> L'évaluation du planning de réalisation proposé par le candidat se fera à travers l'appréciation des aspects suivants : Respect du délai global fixé ; Identification et répartition dans le temps des principales étapes de l'exécution de la prestation : 1- Bien développée, précise et pertinente 2- Moyennement développée 3- Non conforme	05  05 02 0	Document présenté
<b>Note technique(Ti) = A + B</b>			
Il est à signaler que toute offre ayant obtenu une note Ti inférieure à 40 points, sera considérée comme écartée et ne sera pas admise à l'évaluation dans la phase suivante.			

**Remarque :**

Les offres ne présentant pas de CV pour les experts seront déclarées non conformes et écartées.

**Important :**

En plus de l'étude des C.V, la commission d'évaluation des offres se réserve le droit d'organiser un entretien avec les experts proposés pour vérifier leurs qualifications par rapport aux missions objet de l'intervention dans le cadre de la phase de sélection.





### 3ème Etape : Evaluation de l'offre financière

La commission examinera lors de cette étape le rapport cout/efficacité. Ce rapport est représenté par le cout de la prestation écoute et orientation proposée par bénéficiaire.

	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	Total
<i>Nombres des bénéficiaires en écoute et orientation</i>									

## N.B

Les prestataires intéressés doivent déposer leurs dossiers de candidature sous plis fermés, directement au siège de l'Association sis à : **Plateforme provinciale Al Arz des jeunes Ifrane** et ce dans la période allant du **11/04/2025** au **21/04/2025** avant 16h.



Association Provinciale pour  
le Développement Economique  
et Social Ifrane  
Le Président : Jaouad YAAGOUBI



## Annexe 1 : Canevas de lettre de soumission

Je soussigné, (Nom du représentant légal du soumissionnaire) : en présentant la proposition ci-jointe à l'Association Provinciale de Développement Economique et Social Ifrane, déclare et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

Je déclare au nom de (Nom de l'organisme soumissionnaire) que :

- 1) J'ai lu et je comprends le contenu du présent appel à manifestation d'intérêt ;
- 2) J'ai lu et je comprends le contenu de la proposition ci-jointe ;
- 3) Je comprends que la proposition ci-jointe peut-être disqualifiée et que la convention de partenariat, si elle est adoptée, peut être résiliée si les déclarations contenues dans la proposition ci-jointe ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards.

Nom et signature du représentant légal du soumissionnaire :

\_\_\_\_\_

Date et lieu : \_\_\_\_\_

